



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

A déposer en Mairie **15 jours avant la date prévue pour le début des travaux.**
Les travaux ne peuvent débuter tant que l'autorisation de voirie n'est pas délivrée.

Tél : 03.20.84.80.80 – Fax : 03.20.84.84.10. – Mail : asvp@ville-pontamarcq.fr

Première demande

Prolongation

ENTREPRISE INTERVENANTE :

Représentée par :

Adresse :

Code postal et ville :

SIRET (obligatoire pour entreprises) :

Téléphone :

Courriel :

MAITRE D'OUVRAGE (ou propriétaire) :

Représenté par :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Courriel :

NATURE DES TRAVAUX (à préciser obligatoirement) :

(Ex : ravalement, réfection de toiture, élagage, changement de menuiseries, etc.)

AUTORISATION DE TRAVAUX OBTENUE :

- Permis de construire Déclaration préalable Permis de démolir Enseignes
 Permis d'aménagement Travaux exemptés d'autorisation élagage abattage

N° d'autorisation :

En date du :

ADRESSE DU CHANTIER :

N° et voie :

NATURE DE LA DEMANDE :

- Echafaudage Benne à gravats Installation d'une grue Engin de chantier Dépôt de matériaux
 Clôture de chantier Déménagement Signalétique déviation Bungalow de chantier
 Autre (préciser) :

DATE(S) DU CHANTIER :

SURFACE D'OCCUPATION DEMANDEE (en m²) :

LOCALISATION DE L'INSTALLATION : sur chaussée sur trottoir

EMPRISE DE TROTTOIR OU DE VOIE PUBLIQUE PREVUE :

En longueur (en m) :

En largeur (en m) :

**L'autorisation d'occuper le domaine public est accordée au pétitionnaire à titre personnel, de façon précaire et révoicable.
Elle ne peut en aucun cas être prêtée, louée ou cédée.**

La présente demande engage la responsabilité du déclarant.

Fait à :

Le :

Signature :

**TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A PONT-À-MARCQ***Toute occupation soumise à arrêté municipal*

CM du 07/12/2023

Cochez la/les case(s)	Type d'occupation	Unité	Quantité	Tarif
PARTICULIERS				
	Camions de déménagement (gratuit)	Par unité et par jour		0 €
	Châpiteau/Tonnelle ... (hors manifestation municipale)			35 €
	Mise à disposition de panneaux temporaires de signalisation	Par semaine		20 €
PROFESSIONNELS				
<u>Engins de chantier</u>				
	Camion toupie	Par unité et par jour		35 €
	Camion benne			35 €
	Camion remorque			35 €
	Camion nacelle			35 €
	Camion hydrocureur			35 €
	Camion de déménagement			35 €
<u>Appareils de levage</u>				
	Monte-meubles	Par unité et par jour		35 €
	Nacelle			35 €
	Grue			35 €
<u>Constructions provisoires</u>				
	Echafaudage	Par ml et par semaine		15 €
	Bâtiment modulaire	Par unité et par mois		350 €
	Baraque de chantier			50 €
	Support pour l'établissement d'un réseau aérien provisoire			35 €
	Manège / châpiteau (caution pour affichage et nettoyage)	Par unité et par jour		selon contrat
<u>Dépôts provisoires</u>				
	Benne / Containers	Par unité et par jour		25 €
	Clôtures de chantier	Par ml et par semaine		10 €
	Clôtures de chantier avec publicité			10 €
COMMERÇANTS				
	Terrasse	Par m ² et par mois		25 €
	Etal			35 €
	Camion magasin équipé pour l'exploitation commerciale en commerce ambulant	Par unité et par jour		50€ / déballage
	Commerce ambulant +/- oriflamme	Par unité et par an		140 €
	Bureau de vente	Par unité et par mois		460 €
	Kiosque	Par m ² et par mois		460 €
	Taxis	Par unité et par an		60 €
	Oriflamme pour commerce fixe	Par unité et par an		60 €
	Occupation du domaine public pour laquelle un tarif n'est pas prévu expressément dans le présent tableau (caravane, camping-car...)	Par m ² et par jour		50 €
	Tarif en cas d'absence de déclaration, déclaration tardive, déclaration erronée			Tarif de l'obligation + 40%